

EDITO La liberté d'expression est une liberté publique fondamentale. En s'y attaquant avec cette violence meurtrière, l'attentat qui a coûté la vie à 12 personnes dans les locaux de Charlie Hebdo et causé de nombreux blessé-e-s relève du fascisme. Les rassemblements spontanés qui se sont organisés partout en France témoignent de la très forte émotion que cette atrocité a suscitée et d'une grande aspiration à la solidarité. La solidarité avec les victimes de Charlie Hebdo doit s'accompagner du combat contre tous les fascismes, religieux ou nationalistes, contre tous les racismes. Si l'émotion suscite une légitime aspiration au rassemblement, et si les rassemblements sont légitimes, les appels à « l'unité nationale » ou au « front républicain » du PS, de l'UMP et du gouvernement (qui invite même Marine Le Pen à venir en discuter à l'Élysée !), sont une impasse pour le mouvement social et démocratique. Ils visent à faire taire la conflictualité sociale et à unir la population derrière les dirigeant-e-s qui mènent des politiques extérieures impérialistes et des politiques intérieures antisociales, de stigmatisation raciste et anti-immigré-e-s, de chasse aux sans-papiers et de harcèlement des Roms.

SUD éducation appelle à se mobiliser contre les ravages du capitalisme, les politiques libérales et l'austérité qui nourrissent la misère et une colère que des fanatiques instrumentalisent au profit de leurs idéologies mortifères. Redonnons des perspectives à toutes et tous, travailleurs/euses, précaires, privé-e-s d'emploi, en formation ! Construisons les mobilisations pour une alternative sociale égalitaire et démocratique : c'est la meilleure manière de défaire durablement le fanatisme, le fascisme, le racisme.



L'austérité dans l'éducation : Hollande m'a tuer !

Les suppressions de postes se poursuivent dans l'Académie de Nancy-Metz.

A l'issue du comité technique ministériel a été annoncée l'évolution des postes par académie pour la rentrée scolaire prochaine. Comme pour la rentrée 2014 préparée par l'actuelle majorité et après 5 années de purge sous N. Sarkozy, le ministère prévoit que Nancy-Metz aborde la rentrée 2015 avec moins d'enseignants devant les élèves : 74 postes seront supprimés en Lorraine (-19 dans le premier degré, -48 dans le second degré et -7 administratifs).

Le Ministère annonce globalement un peu plus de 5000 postes créés sur l'ensemble du territoire national pour suivre l'évolution démographique et le rétablissement d'une formation professionnelle. Pour donner un ordre d'idée : 14.000 créations de postes par an auraient été nécessaires pour tenir la promesse présidentielle de rétablir 60.000 postes sur le quinquennat (déjà loin de combler les 80.000 postes supprimés sous Sarkozy).

"Ceux qui se sont sagement limités à ce qui leur paraissait possible n'ont jamais avancé d'un seul pas." (Michel Bakounine)

Éducation SUD Lorraine Info

BULLETIN LOCAL D'INFORMATION SYNDICALE

Numéro 18 - Janvier 2015

ISSN : 2104-1547 - CPPAP : 1014 S 08325

Dir. de la publ. : Roberto Toscano

Editeur : SUD Education Lorraine 4 rue de Phalsbourg 54000 Nancy

Imprimé par SUD Education Lorraine

Périodicité trimestrielle

SOMMAIRE

- p.1 : Édito / L'austérité dans l'éducation : Hollande m'a tuer
- p.2 : SUD soutient les luttes de 'éducation prioritaire / Prud'hommes de Nancy : jugement réactionnaire
- p.3 : Les luttes dans l'éducation en Lorraine
- p.4 : Austérité en Europe ? Riposte syndicale en Belgique



PERMANENCES SYNDICALES

Lundi à Vendredi de 14h à 18h

4 rue de Phalsbourg - Nancy

Téléphone : 03 83 35 01 48

SUD Éducation Lorraine :
sudeduclor@gmail.com

SUD Éducation 57 :
sudeduc57@gmail.com

SUD Éducation 88 :
sudeduc88@gmail.com

SUD Éducation 54 :
sudeduc54@gmail.com

SUD Éducation 55 :
sudeduc55@gmail.com

Site académique : <http://sudedulor.lautre.net/>

Site fédéral : www.sudeducation.org

Union
syndicale
Solidaires

SUD Éducation Lorraine soutient toutes les luttes de l'éducation prioritaire !

Conséquence d'une réforme sans moyens et de gestion de la pénurie pour celles et ceux qui en ont le plus besoin, la liste définitive des établissements classés en éducation prioritaire présentée par le ministère mercredi 17 décembre remet en cause les enseignements et l'encadrement de nombreux établissements en France et en Lorraine.

Depuis novembre et les 1ères annonces, la contestation gronde : de nombreux établissements et écoles sont fortement mobilisés dans plusieurs académies, regroupant dans la lutte collègues et parents pour que la réalité de terrain soit reconnue et que leurs établissements restent dans l'éducation prioritaire ou soient classés REP+. Certains établissements sont bloqués depuis près d'un mois en région parisienne et regroupés en coordination, les collègues appellent à la poursuite des actions dès la première quinzaine de janvier.

Dans l'académie de Nancy-Metz aussi, plusieurs établissements se sont mobilisés et se mobilisent pour ne pas perdre le statut REP et les moyens indispensables qui vont avec. Grâce à leur mobilisation globale, les personnels, les parents et les élèves du réseau de la Croix de Metz à Toul ont obtenu le maintien en REP. Si cela démontre une fois de plus que la lutte et l'auto-organisation à la base permettent de faire reculer la logique d'austérité imprimée par le gouvernement et répercutée par le rectorat et les DSDEN, cela rend encore plus inacceptable le déclassement subi par 9 réseaux en Lorraine. Parmi eux, la situation de Longuyon est exemplaire : la manifestation du mardi 18 novembre a réuni plus de 500 personnes et l'on approchait des 100% de grévistes pour les personnels (enseignants, cuisiniers, surveillants, AVS...). Deux jours plus tard, les enseignants du collège ont rejoint leurs camarades de la Croix de Metz pour protester devant la DSDEN à Nancy et ont obtenu un entretien. En décembre, les parents d'élèves ont successivement organisé un blocage symbolique de toutes les écoles du secteur, ainsi que du collège. Malgré cette mobilisation, Longuyon est sortie de l'éducation prioritaire sur des critères flous et contestables avec la vague promesse du DASEN d'un maintien des moyens pendant trois ans. C'est inadmissible !

Depuis l'annonce de la refonte de l'éducation prioritaire à l'été 2013, SUD Éducation ne cesse de dénoncer la logique mise œuvre par le gouvernement pour mener à bien sa réforme : « La refondation de l'éducation prioritaire est avant tout pédagogique ». On connaît la chanson, ce ne serait pas une question quantitative mais qualitative. Le nombre de réseaux d'éducation prioritaire ne change pas au niveau national : une fois de plus, on ne part pas des besoins, mais d'une enveloppe bloquée. Historiquement minimisée en Lorraine, l'éducation prioritaire compte désormais 34 réseaux, de nouveaux établissements et de nouvelles écoles entrent dans le dispositif, et il était temps de leur reconnaître ce besoin, mais quid de ceux qui sortent ? Dans un contexte d'accroissement des inégalités, ce sont encore les plus fragiles qui trinquent. Les quelques moyens qui permettaient de maintenir les équipes à peu près à flot vont disparaître et fragiliser le travail mis en place depuis des années auprès des élèves de ces zones en grande difficulté sociale, dans les quartiers et les zones rurales qui subissent de plein fouet la crise actuelle et s'appauvrissent de plus en plus. Que vont devenir les effectifs par classe ou les DHG (dotation horaire globale annuelle) dans des structures souvent fragiles qui quitteront l'éducation prioritaire ? Quid de la dégradation des conditions de travail et d'étude dans ces écoles et établissements ?

L'incompréhension des collègues se focalise aussi sur les critères retenus par le Ministère pour établir la liste des établissements de l'éducation prioritaire. Ces informations, ni toujours très fiables ni actualisées, ont été plus ou moins prises en compte par les rectorats qui ont parfois utilisé d'autres critères sans les communiquer aux équipes et aux organisations syndicales. Que penser ainsi du déclassement d'Uckange (Eclair à Rep), Florange et Hagondange (sorties) quand on connaît la situation économique et sociale de cette partie de la région ?

Aucune discussion n'a réellement lieu et des listes académiques sont remontées au Ministère sans que des Comités Techniques n'aient été réunis. La fin de non-recevoir apportée par les directions académiques aux contestations est insupportable. La liste définitive présentée au Comité Technique Ministériel du mercredi 17 décembre n'aura ainsi fait l'objet d'aucun vote !

Réforme menée à moyen constant, déjà des dysfonctionnements apparaissent dans les 100 réseaux REP+ l'initiant dès cette année. Le constat est clair : les promesses en matière de moyens supplémentaires pour ces établissements ne sont globalement pas tenues, ou à minima et sur la base du redéploiement.

Dans le second degré, où sont les personnels santé-sociaux supplémentaires promis ? Où sont les postes permettant l'encadrement des 6e jusqu'à 16h30 ? Dans le premier degré, les ouvertures des classes de moins de 3 ans se font au compte-gouttes. Pour masquer des RASED incomplets, on agrandit les zones d'intervention des psychologues et maîtres-ses spécialisés-e-s pour couvrir les REP+. Par ailleurs, toujours dans le premier degré, les départs en formation se font dans des conditions de désorganisation totale pour les élèves et pour les équipes enseignantes. Depuis la rentrée, de nombreux remplacements ne sont plus assurés dans certains départements. Enfin, une hiérarchie intrusive se renforce, venant distribuer la bonne parole : des IEN et IPR font déjà la tournée des écoles et établissements REP + pour expliquer aux collègues comment faire leur travail correctement !

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE JUSTICE SOCIALE DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE, SUD ÉDUCATION REVENDIQUE :

- qu'aucun établissement ne sorte de la carte de l'éducation prioritaire
- un élargissement de la carte de l'éducation prioritaire à toutes les écoles et établissements qui en ont besoin, sur la base de critères sociaux transparents, et sans limitation du nombre de réseaux par académie fixé arbitrairement par le ministère
- 16 élèves par classe dans toute l'éducation prioritaire
- des moyens santé-sociaux et vie scolaire largement renforcés
- de vraies mesures pour la stabilisation des équipes, à commencer par la titularisation sans conditions et la formation de tou-te-s les contractuel-le-s
- une baisse du temps de travail pour pénibilité dans toute l'éducation prioritaire, sans réunion en échange (en plus de nos revendications sur le temps de travail pour tou-te-s les collègues)

SUD EDUCATION SOUTIENT TOUTES LES MOBILISATIONS EN COURS, APPELLE À L'AUTO-ORGANISATION, À L'ÉLARGISSEMENT ET À LA COORDINATION DE CE MOUVEMENT DE LUTTE.

Prud'hommes de Nancy : un jugement réactionnaire méprisant le code du travail !

Il y a plus de 2 ans, 22 EVS de Meurthe et Moselle saisissaient le conseil des prud'hommes de Nancy pour faire valoir leurs droits (notamment le respect de la formation qualifiante).

Le 26 novembre 2014, ces derniers ont été déboutés et condamnés aux dépens !

Le conseil des prud'hommes de Nancy semble donc avoir été sensible à la plaidoirie réactionnaire développée par l'avocat du Rectorat, à savoir :

« faire se lever ces personnels, leur donner la possibilité de travailler dans un établissement scolaire, c'est déjà leur donner une formation ! »

« nous vous rappelons, qu'il s'agit d'anciens chômeurs, nous n'allons pas leur redonner encore de l'argent public » !

Bien sûr, l'ensemble des EVS ont fait appel de cette décision !

SUD Éducation s'indigne contre ce jugement scandaleux qui va à l'encontre de centaines de jurisprudences de cours d'appel et continuera d'accompagner ces collègues dans leur lutte pour la réparation de leurs droits bafoués.

Rassemblement contestataire des bas salaires en colère !

L'Éducation Nationale emploie massivement des personnels administratifs de catégories C et B. Parmi les personnels les plus mal payés, ils subissent de plein fouet la politique d'austérité du gouvernement sur les salaires.

D'une générosité sans borne, la ministre annonce qu'en décembre les agents titulaires recevront une prime exceptionnelle de 85€ pour les C et 42€ pour les B...joyeux Noël et bonne année aux précaires qui une fois de plus sont exclus de cette politique indemnitaire !

Suite à cela, un mouvement de protestation est né dans notre académie. Une pétition, dénonçant le désengagement de l'état, a recueilli plus de 500 signatures. Un rassemblement hebdomadaire dans le hall du rectorat a été décidé, afin de montrer notre détermination. Des représentants du personnel ont été reçus par le recteur qui s'est engagé à transmettre nos revendications accompagnées de la pétition et à trouver des améliorations au niveau local. Dans l'attente de réponses concrètes, le mouvement ne faiblit pas et les rassemblements au rectorat continuent.

Rester mobilisé et amplifier la lutte est indispensable car le gouvernement prévoit un nouveau régime indemnitaire basé sur la performance et la rentabilité des agents qui ne fera qu'augmenter les disparités et les pressions hiérarchiques, semer le chaos au sein des services et aggraver la souffrance au travail.



Nous revendiquons des augmentations de salaire significatives basées sur la révision des grilles indiciaires, la titularisation de tous les collègues précaires, l'amélioration de nos conditions de travail et l'abandon du projet sur le régime indemnitaire.

L'austérité dans l'éducation : Hénart m'a tuer !

De manière unilatérale, sans délais et en réponse à la baisse des finances publiques, la mairie de Nancy a décidé de fermer le groupe scolaire de Bonsecours et l'école Donzelot pour la rentrée 2015. Ces écoles de quartiers populaires, garantes de mixité sociale, sont pourtant les derniers vestiges du service public des quartiers concernés !

Ni une ni deux, les parents¹ se sont immédiatement mobilisés contre cette mesure, contraire même aux promesses électorales du maire Hénart. Celui-ci a fait mine de compréhension, pour mieux voter le projet de fermeture lors du conseil municipal du lundi 15 décembre et ce malgré le rassemblement de parents, personnels et syndicats présents devant la mairie. Ces messieurs de la mairie semblent pourtant nettement moins à cheval sur les finances publiques lorsqu'il s'agit de rénover le palais des congrès, de financer de nouvelles caméras de surveillance dans des rues pourtant déjà bien fournies en la matière², ou encore d'accueillir 800 patrons à tergiverser sur l'exploitation du genre humain³. Visiblement, l'avenir des enfants de quartiers populaires ne fait pas partie des priorités de la mairie. Ces enfants iront surcharger les classes de l'école St Pierre, un kilomètre plus loin, dans les conditions déplorables (bibliothèque réduite à 10 m², siestes dans les couloirs, travaux d'aménagement prévus pour... 2017 !). Le trajet, plus important ? Le nombre d'élèves dans des classes surchargées ? Qu'importe ! Ce n'est visiblement pas le souci de ces messieurs en costumes trois pièces. Les finances publiques

1 <https://www.facebook.com/sosbonsecours?fref=nf>

2 Volet sécuritaire bientôt validé : 10 policiers municipaux supplémentaires, 10 nouvelles caméras, centre de vidéo urbain mettant en réseau les images des 250 à 300 caméras surveillant l'agglomération, personnel habilité chargé de les décrypter en temps réel et de déclencher les interventions. La chasse aux manifestants radicaux est ouverte !

3 Le 23/06/14 étaient accueillis à Nancy 800 patrons, événement financé en grande partie par des subventions publiques allouées par la Ville de Nancy (35 000 euros en nature), le Grand Nancy (55 000 euros), le Conseil général (10 000 euros) et le Conseil régional (40 000 euros). Source Nouveau Jour J

sont en baisse et ne suffisent plus, disent-ils. Pourtant, ils continuent de financer les écoles privées. Deux poids deux mesures. On se demanderait presque où sont scolarisés leurs enfants...

Cette mesure de fermeture, dictée par des choix budgétaires plus que douteux, est purement inacceptable. Les parents qui luttent l'ont bien compris. SUD Éducation continuera de les soutenir dans les actions qu'ils décideront.

BREVE DE LUTTE DANS LE SUP'

Les restrictions budgétaires touchent aussi l'enseignement supérieur et la recherche. Ces restrictions se concrétisent entre autres par des menaces de fermeture de filières et l'asphyxie de certaines thématiques de recherche, parce que

celles-ci ne peuvent pas se "vendre" dans le cadre de la recherche sur projets (appels d'offres divers). Parmi leurs nombreuses conséquences, on note aussi un accroissement du mal-être au travail et des surcharges de plus en plus prononcées. Et pour faire face à tout cela, une bonne veille politique

managériale à coup de primes, dites primes d'intéressement (ça ne s'invente pas!), toute dernière trouvaille de la présidence...

Le CA de l'université de Lorraine sert ni plus ni moins de courroie de transmission de cet état de fait. Ce matin encore (16/12/14), jour du CA qui avait au menu le "gel des postes" et le "budget 2015", après avoir difficilement pénétré dans le corps du bâtiment (pas moins d'une dizaine de vigiles nous attendaient...) où il se tenait, nous avons finalement été admis dans une salle hors CA et un membre de ce CA, M. Delignon, est venu s'entretenir avec nous. Résultat : un dialogue de sourd. La voix du CA se résume à "on n'a pas le choix, il faut faire avec les dotations de l'état", la nôtre prônant "servez de courroie de transmission dans l'autre sens, c'est à dire, partez des besoins réels de l'université et confrontez l'état à ces besoins".

Cette petite action matinale (une quarantaine de personnes) fait suite à deux AG d'environ 130 personnes, les 27 novembre et 11 décembre 2014, à l'université de Lorraine. Tout ceci s'inscrit dans le mouvement de révolte de l'ESR qui passe par la lettre des DU (directeurs de laboratoires)⁴, lettre au sujet de laquelle la délégation de DU reçue par Vincent Berger au ministère MENESR a reçu le même type de réponse⁵ que nous au CA de ce matin.

Nous en tirons, comme beaucoup de monde et bien au delà de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la conclusion qu'un objectif clé est à atteindre : construire un rapport de force qui impose qu'on nous entende !

4 <http://www.urgence-emploi-scientifique.org/content/lettre-des-directeurs-de-laboratoire>

5 <http://www.urgence-emploi-scientifique.org/content/rendez-vous-avec-vincent-berger-compte-rendu>

AGENDA

Assemblée Générale SUD Éducation :

- 28/01 dans les Vosges au Lycée Professionnel Régional Louis Geisler, Chemin de la Belle Orge, 88110 Raon-l'Étape
- 25/02 – 25/03 et 17/06 à 15h au local rue de Phalsbourg à Nancy.

Congrès local SUD Éducation Lorraine:

- 4 et 5 mai 2015 à Nancy.

Formations syndicales :

- ✓ **Droits des personnels / Questions juridiques**
 - 19 mars 2015 – Metz
 - ✓ **Santé et travail / Conditions et Souffrance au travail**
 - 30 et 31 mars 2015 – Metz
 - ✓ **Subvertir ses pratiques**
- pédagogiques**
 - 28 avril 2015 – Nancy
 - ✓ **Formations « contrats précaires »**
 - 2 février 2015 – Nancy (Enseignants contractuels)
 - 19 mars 2015 – Metz (AED surveillants)

Modalités pratiques sur notre site : <http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?rubrique77>

Austérité en Europe ? Riposte syndicale en Belgique !

Le plan d'austérité décidé par le gouvernement belge est le frère jumeau du plan d'austérité de Hollande/Valls : gel des salaires, réforme des retraites, baisse des dépenses publiques... On applique là-bas, par exemple, une réduction des charges patronales sur les salaires de 25% à 33%, en Wallonie on ne remplace qu'un fonctionnaire sur 5 partant à la retraite... Rien de surprenant à cette similitude, ce plan découle des traités européens décidés par Sarkozy et les autres chefs d'États d'Europe (Pacte de stabilité budgétaire et mécanisme européen de stabilité). Hollande et Valls ont enfilé les bottes de l'austérité qu'ils ne contestent pas, bien au contraire. Ou quand la gauche mène une politique de droite, cf Cahier n°13 de l'OCDE pour ceux qui n'auraient pas encore compris. Ce qui est surprenant par contre, c'est de constater que face à un même plan d'austérité, au blocage des salaires, face aux remises en cause de la protection sociale et des services publics dans deux pays frontaliers, les réponses syndicales soient si radicalement différentes ! Alors qu'en France la plupart des centrales cogestionnaires font acte de trahison et de reddition, la Belgique fait office d'exemple de lutte contre l'austérité.

Le front commun syndical belge (FGTB, CSC et libéraux) a relevé le défi de l'austérité en construisant un plan d'action qui suscite l'adhésion massive des salariés. Il a appelé à manifester dans le cadre d'une action d'avertissement le 23 septembre à Bruxelles : 6000 manifestants dans ce pays de 10 millions d'habitants. Le 6 novembre 2014, ce sont 120 000 manifestants venus de toute la Belgique qui ont réalisé la plus grande manif depuis 1961 à Bruxelles. Depuis, la grève tournante a pris le relais, paralysant la Belgique provinces après provinces, dans la perspective de la grève générale du 15 décembre, point culminant de ces grèves tournantes. Le syndicalisme belge a encore démontré sa vitalité en appelant à une large riposte unitaire à l'occasion du sommet des chefs d'état qui se réunissait à Bruxelles le 19 décembre. Il s'agissait ce jour-là de manifester contre l'austérité, avec des centaines d'associations et syndicats de toute l'Europe, et de réaliser l'encerclement de ce sommet. L'union syndicale SOLIDAIRES, dont fait partie SUD Éducation, a répondu présent à la sollicitation du mouvement social Belge, dans l'optique de la convergence des luttes.

Au delà de l'exemple belge, le syndicalisme français est-il à ce point sclérosé pour se révéler incapable d'une riposte contre l'austérité ? Prenons les rues, pour rappeler à nos dirigeants que l'intérêt général n'est pas celui des multinationales et des capitalistes, que la démocratie ne fonctionnera pas sans nous. Seule une Europe réellement sociale et démocratique (donc autogestionnaire) pourra répondre aux besoins sociaux fondamentaux des populations et garantir un avenir de prospérité pour toutes et tous, dans les limites de la nature. Il est plus que temps d'arrêter ces sommets de massacreurs, ces politiques d'austérité capitaliste ! À quand la construction d'un mouvement de contestation massive en France et en Europe ? Leurs profits, c'est le fruit de notre travail qu'ils s'approprient ! L'Europe, c'est nous.

C'est pas l'austérité pour tout l'monde...

Pendant ce temps-là, la prime annuelle de chaque recteur a été augmentée de 10 000 euros, passant ainsi à 25 200 euros. Et encore, ça c'est pour la part fixe, à laquelle on ajoutera une part variable au bon mérite, comprenez si le recteur s'est révélé un bon liquidateur...

éducation
SUD
Lorraine
J'adhère !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Adresse mail :

Adresse professionnelle :

Catégorie :

Fonction exacte :

Classe Normale

Hors Classe

COTISATION - Barème indicatif selon les moyens de chacun (crédit d'impôt de 66%) :

Salaires net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôts
- de 600 €	6 €	2 €
+ de 600	15 €	5 €
+ de 750	27 €	9 €
+ de 900	45 €	15 €
+ de 1000	54 €	18 €
+ de 1100	64 €	21,33 €
+ de 1200	75 €	25 €
+ de 1300	88 €	29,33 €
+ de 1400	102 €	34 €
+ de 1500	117 €	39 €
+ de 1600	135 €	45 €
+ de 1700	153 €	51 €
+ de 1800	174 €	58 €
+ de 1900	192 €	64 €
+ de 2000	210 €	70 €
+ de 2100	230 €	76,66 €
+ de 2200	251 €	83,66 €
+ de 2300	272 €	90,66 €
+ de 2400	293 €	97,66 €
+ de 2500	315 €	105 €
+ de 2600	340 €	113,33 €
+ de 2700	364 €	121,33 €
+ de 2800	390 €	130 €
+ de 2900	416 €	138,66 €
+ de 3000	443 €	147,66 €
+ de 3100	472 €	157,33 €
+ de 3200	500 €	166,66 €
+ de 3300	530 €	176,66 €
+ de 3400	561 €	187 €
+ de 3500	593 €	197,66 €
+ de 3600 €	17,30 % du salaire mensuel	...

Paiement : par chèque à l'ordre de SUD Éducation Lorraine et à adresser à :

SUD Éducation – 4 rue de Phalsbourg – 54000 Nancy
Possibilité de paiement fractionné en établissant dès l'adhésion plusieurs chèques datés qui seront encaissés au cours de l'année scolaire.